



## DÉCLARATION AU SUJET DES ÉLECTIONS À VENIR

Il semblerait que le RDPC persiste dans son idée d'organiser l'élection présidentielle avant les élections législatives et municipales qui doivent se tenir en février 2025. J'avais montré lors de ma conférence de presse du 27 juillet 2023 (confère le lien ci-dessous : <https://www.facebook.com/share/p/Df8D2j5Tgs3PK59e/?mibextid=oFDknk>) pourquoi une telle décision serait contraire à la Constitution de notre pays et pourquoi elle serait injustifiée sur le plan financier et, toutes choses égales par ailleurs, sur le plan des circonstances requises par la Constitution. La persistance de cette idée m'amène à ajouter ceci :

1) Sur le plan institutionnel, bafouer le calendrier électoral pour renvoyer à 18 mois ou aux calendres grecques les élections législatives et municipales aurait pour conséquence, soit la prorogation du mandat des Conseillers régionaux, soit l'élection des nouveaux Conseillers régionaux par des Conseillers municipaux sans mandat électif, survivant uniquement grâce au décret de prorogation de la durée de leur mandat, et dépourvus par conséquent de toute légitimité démocratique. Cela entacherait la légitimité de ces institutions (Conseils régionaux) et serait profondément antidémocratique, parce que contraire au principe républicain de l'élection comme mode de désignation des représentants du peuple camerounais au sein de ces institutions. On transformerait ainsi le Cameroun en une authentique République monarchique.

2) Sur le plan politique, inverser le calendrier électoral pour organiser le scrutin présidentiel avant les législatives et les municipales serait une traduction concrète de la panique qui a gagné le RDPC. Ce parti qui a mené le Cameroun dans une impasse espère pouvoir sauver les meubles sur le nom de son Président, qui est le seul ciment permettant encore aux différents clans ennemis de ce parti en lambeaux de se donner une apparente cohésion ; mais quel que soit ce qui est fait pour lustrer la façade, ce Président, qui n'est qu'un être humain, n'en peut plus, usé qu'il est par des décennies d'exercice d'un pouvoir sans partage, en sorte que ceux qui promeuvent encore sa candidature à une élection pourrait être poursuivis pour maltraitance sur une personne âgée, qui mérite d'être entourée et protégée.

Les responsables du RDPC espèrent naïvement qu'avec le système de fraude et d'emprise sur les responsables des organes de l'Etat, mis en place par le Président de leur parti, personne n'oserait déclarer la défaite électorale de ce dernier, même si, comme en 2018, il perdrait dans les urnes. En conséquence, ils envisagent surfer ensuite sur le fait que celui-ci détient encore le pouvoir Exécutif pour espérer l'emporter lors des législatives et des municipales renvoyées à une date qui leur conviendrait mieux.

Tout cela est peine perdue. Les Camerounais sont attachés au respect du calendrier électoral. Mais plus que tout ils sont déterminés à apporter le Changement par l'alternance et l'alternative dans leur pays et dans leurs vies en 2025.

Alors je les exhorte à poursuivre leurs inscriptions massives sur les listes électorales, à aller voter le moment venu, à surveiller scrupuleusement le déroulement du vote et à défendre en cas de besoin leur vote.

Yaoundé, le 15 mars 2024

Maurice KAMTO, Président national du MRC